

DIU Psychopathologie de la personne âgée

Objectifs

Aptitudes et compétences

La formation vise à acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée et sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge.

La formation permettra au professionnel de santé de :

- > Acquérir les connaissances de base en psychopathologie de la personne âgée nécessaires à la participation aux actions de dépistage et de soins en psychiatrie de la personne âgée
 - > Amener les professionnels de santé à participer à la planification, l'initiation, la mise en œuvre, l'évaluation d'actions de prévention et de soins en psychiatrie de la personne âgée, en particulier dans le cadre des pathologies démentielles, des troubles de l'humeur, des psychoses tardives
 - > Mettre en œuvre ces compétences dans une approche multidisciplinaire et en réseau
 - > Sensibiliser les professionnels de santé aux principaux enjeux éthiques et médico-légaux que posent les pathologies psychiatriques dans le grand âge
- À l'issue de la formation, le professionnel de santé sera en mesure de :
- > Évaluer les éléments bio-psycho-sociaux d'un patient de 65 ans et plus avec pathologie mentale et pathologie apparentée
 - > Évaluer un trouble de l'humeur, un trouble anxieux, un trouble psychotique, une addiction, un risque suicidaire chez une personne âgée
 - > Connaître les bases de l'évaluation d'un trouble neurocognitif

Public cible

Cette formation intéressera en priorité les médecins gériatres et psychiatres, ainsi que les psychologues et infirmiers exerçant auprès de personnes âgées.

Elle est également accessible :

- > Aux professionnels travaillant en institution ou dans les structures de soins à domicile, en particulier les psychologues, les infirmiers et cadres infirmiers, les travailleurs sociaux
- > Aux étudiants de médecine de 3ème cycle

L'accès au diplôme est autorisé par la commission pédagogique, au regard des prérequis fixés ci-dessus.

Toute demande d'accès en l'absence de ces prérequis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au diplôme.

Méthodes pédagogiques

La formation se compose de 5 modules (1 module en présentiel, 4 modules en visioconférence). La formation en format hybride débute par un regroupement présentiel permettant aux participants de se rencontrer puis des regroupements sous forme de classes virtuelles interactives facilitant la participation à la formation. Les ressources pédagogiques sont centralisées et sont disponibles sur les espaces cours Moodle. Les contenus de la formation s'articulent entre apports théoriques et études de situations concrètes permettant d'outiller les participants dans leurs pratiques du quotidien.

Partenariats

Université d'Angers, Université de Nantes, Université de Rennes, Université de Tours

Modalités pratiques

Durée :

119 heures réparties en :

- > Enseignement théorique en présentiel : 21 heures
- > Enseignement théorique en distanciel : 56 heures (synchrone)
- > Stage : 42 heures (12 demi-journées de 3,5 heures)

Dates :

> Début de la formation : novembre

> Fin de la formation : juin

Localisation des cours :

Faculté de santé de l'Université d'Angers et à distance (classes virtuelles synchrones).

Tarifs 2026/2027 :

> Formation continue : 1800€

> Formation initiale : 700€

[Téléchargez la fiche formation](#)

Conditions d'accès

Sur dossier

Infos pratiques

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé, Service de la Formation Continue et de l'Alternance à

Contacts

Responsable pédagogique

Dr Cyril HAZIF-THOMAS

Dr Sofian BERROUIGUET

Responsable Secrétariat pédagogique

Katell PHELEPP (secrétariat)

fc.sante@univ-brest.fr

Tel. Tél. 02 98 01 68 08

Programme

Programme

Enseignements

- Module 1 : principes généraux, modèle bio-psycho-social et généralités sur l'évaluation en psychopathologie de la personne âgée
- Module 2 : troubles neurocognitifs et symptômes neuropsychiatriques : diagnostic et traitement
- Module 3 : troubles psychotiques, intrications neuropsychiatriques, addiction
- Module 4 : troubles de l'humeur et apparentés

- Module 5 : éthique et psychiatrie légale en psychiatrie de la personne âgée
-

Évaluations

- L'assiduité est obligatoire, elle conditionne l'accès aux examens
- QCM à chaque module d'enseignement (dispensés en présentiel et à distance, non-notés)
- Carnet de formation clinique à effectuer : mention validé ou non validé pour la validation clinique professionnelle
- Rédaction et soutenance d'un mémoire

Dernière mise à jour le 30 juin 2026